



40/2023

MAIRIE



Lit-et-Mixe

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le dix-sept mai 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire.

**PRESENTS :** M. G. NAPIAS - Mme M.J RUSKONE - M. J.WATIER - M D.DUFAU - M. S. LABAT - Mme L. LESBATS - Mme S. CHAMPILOU - Mme V. DOUET - Mme C. GUILLET - M. T. LAMARQUE - M. G. VILLENAVE - M. T. DEVERT - Mme E. TROUILLET - Mme I. DUPONT - M. F.PEHAU - Mme C. LACOSTE - M. C. VIGNEAU

**ABSENTS :** Mme I.LESBATS, Mme C GUILLET, M. S.GILBERT et M G VILLENAVE excusés.

**POUVOIRS :** Mme I.LESBATS donne pouvoir à M.me MJ RUSKONE, Mme C GUILLET donne pouvoir à M. G. NAPIAS, M. S.GILBERT donne pouvoir à M. J.WATIER

Mme CHAMPILOU est élue secrétaire de séance

**Membres en exercice : 19 Présents : 15 Procuration : 3**

### **OBJET : Participation SYDEC – affaire N° 057207, N°048575, N°05642, N°057162.**

**VU** le Décret n° 2011-1951 du 23 décembre 2011 relatif aux durées d'amortissement des subventions d'équipement versées par les communes ;

**VU** la délibération du Conseil Municipal n° 60-2017 du 29 novembre 2017 fixant la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées ;

**Considérant** la nécessité de réaliser des travaux de remplacement, d'installation ou d'extension de l'éclairage public ;

**Considérant que** le SYDEC préfinance la TVA et contribue au financement sous forme de subvention ;

**Considérant** les propositions faites par le SYDEC pour la réalisation des travaux décrits ci-dessus pour des montants déterminés comme suit ;

**Considérant** que le montant total restant à charge de la commune pour l'ensemble des affaires s'élève à 34 257 € ;

Affaire	Mission	Participation communale
N° 057207	Candélabre accidenté : Allée du Carrau	527 €
N° 048575	Renforcement BT : Chemin du Braou	26 601 €
N° 056642	Renouvellement des bulles : Rue Louis Sourgen, Lot du Stade, Impasse des Bécuts	6 664 €
N° 057162	Extension réseau BT pour branchement MARTIN, Route du Gémie	465 €

Sur proposition de M. le Maire, ayant entendu l'exposé de son rapporteur M. Daniel DUFAU, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

-D'engager les travaux de remplacement des candélabres d'éclairage public accidentés sur la commune de LIT ET MIXE moyennant une participation financière de la Commune à hauteur de **34 257,00€**.

-De rembourser au SYDEC la participation communale à hauteur de **34 257,00€** sur les fonds propres de la collectivité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

**Le Maire.**

Gérard NAPIAS

